



Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research  
Revue canadienne de recherche sur les OBSL et l'économie sociale

Vol. 3, No 1  
Spring / Printemps, 2012  
pp. 92 – 94

## Compte-rendu de livre par Martine D'Amours

**Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'État.** *Laurent Gardin.* Paris, Érès, 2006. 190 pp. ISBN 9782749206707 (pbk).

Respectant le clivage qui existe en France entre économie sociale (définie par des statuts) et économie solidaire (définie par les valeurs et l'engagement citoyen dans la production d'une « autre économie »), l'ouvrage recensé ici se concentre sur les initiatives de la seconde mouvance. Produit de la recherche doctorale de Laurent Gardin, sociologue et chercheur au LISE (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique), il repose sur l'analyse d'une centaine d'initiatives solidaires françaises, à travers une série de recherches qui se sont étalées sur une période de plus de 10 ans. Bien qu'il impressionne par l'ampleur du terrain couvert, la contribution centrale de ce petit ouvrage (190 pages et 4 chapitres) se trouve ailleurs, dans la conceptualisation que l'auteur propose de la place occupée par la réciprocité dans les initiatives solidaires, conceptualisation qui peut aisément être transposée hors du contexte français, par exemple pour l'analyse des expériences d'économie sociale au Québec. Mais reprenons point par point le fil de la démarche de l'auteur.

Pour comprendre l'émergence des initiatives de l'économie solidaire, on a fait appel à la définition substantive de l'économie proposée par Karl Polanyi. Comme le rappelle Gardin dans son chapitre 1, les travaux de Polanyi sont venus remettre en question la réduction de l'économie au seul marché et mettre en évidence la pluralité des principes économiques et le rôle joué, notamment dans les sociétés traditionnelles, par les principes non marchands que sont la réciprocité (chacun donne et reçoit, mais pas nécessairement de la même personne), la redistribution (chacun donne à une instance supérieure, par exemple le chef de tribu, qui le redistribue à l'ensemble) et l'administration domestique (chacun produit pour son propre compte, au sein d'un groupe clos, la famille par exemple). Dès lors, il s'agit pour l'auteur « de saisir, dans la modernité, comment l'activité économique humaine n'est pas réductible au marché et à la recherche individuelle du profit pour qualifier des initiatives dont l'appréhension, à partir des registres économiques du marché ou de la redistribution, n'apparaît pas satisfaisante, et qui demande donc le recours au principe de réciprocité » (p. 42).

Les premières conceptualisations de l'économie solidaire (par des chercheurs comme Laville, Eme, Nyssens, etc.), élaborées à partir des services de proximité (avec la figure archétypale des crèches parentales en France ou des garderies populaires au Québec), ont défini l'économie solidaire comme l'hybridation de trois de ces quatre principes économiques : le marché (tarification de services), la redistribution (contribution de l'État) et la réciprocité (contribution bénévole des membres et usagers), en accordant une place centrale à ce

dernier principe, hypothétiquement capable de subordonner les deux autres. Or, Gardin se demande jusqu'à quel point cette définition de l'économie solidaire par l'hybridation des principes économiques peut être étendue au-delà des services de proximité, pour inclure par exemple le commerce équitable, les entreprises d'insertion, les initiatives culturelles ou celles axées sur l'amélioration du cadre de vie. Pour le dire autrement, jusqu'à quel point les initiatives de l'économie solidaire peuvent-elles être distinguées de celles du marché et de celles de l'État par la prédominance en leur sein du principe de réciprocité?

Le chapitre 2 fait œuvre de clarification en proposant une typologie des formes de réciprocité, à partir « du degré d'homogénéité et d'hétérogénéité des acteurs » et de « la symétrie ou l'absence de symétrie des rapports noués entre eux » (p. 48). L'auteur en distingue trois types: la réciprocité inégalitaire, la réciprocité entre pairs et la réciprocité multilatérale. La réciprocité inégalitaire (ou le don sans retour) est caractérisée par le fait qu'un groupe d'acteurs crée une activité ou un service au profit d'un autre groupe d'acteurs, lequel n'a pas nécessairement voix au chapitre; c'est le cas des entreprises d'insertion et de certaines initiatives d'aide à domicile pour des personnes âgées. La réciprocité entre pairs (relevant de l'entraide mutuelle) existe lorsqu'un groupe homogène s'auto-organise, sur la base de relations égalitaires, pour répondre à ses besoins, comme en témoignent les expériences de chômeurs qui s'unissent pour créer leur propre emploi ou les systèmes d'échanges locaux (SEL). La réciprocité multilatérale se distingue des autres formes en ce qu'elle relève d'initiatives reposant sur la participation conjointe de divers groupes d'acteurs (consommateurs ou usagers, salariés, bénévoles, groupes de la communauté), placés dans des relations symétriques et égalitaires. Gardin cite en exemple les régies de quartier ou les nouvelles formes de coopératives (sociétés d'intérêt collectif en France, voisines des coopérative de solidarité au Québec) et consacre en fin de chapitre quelques pages à l'analyse des difficultés de reconnaissance et d'institutionnalisation de la réciprocité multilatérale, vue comme l'idéal type de l'économie solidaire.

L'une des contributions majeures de l'ouvrage, le chapitre 3 est consacré à l'analyse des modalités d'hybridation ou d'articulation des principes économiques dans divers types d'initiatives solidaires (les services individuels quasi collectifs, les services collectifs et les structures d'insertion sociale, les nouvelles formes d'échange, incluant le commerce équitable), en distinguant la phase d'émergence des initiatives et la phase de consolidation. Il constate que si la réciprocité domine dans la phase d'émergence (« et cherche à avoir un effet levier sur les autres économies et notamment sur la redistribution », p. 79), il en va autrement dans la phase de consolidation, où la place de la réciprocité est très variable et où la nature de l'articulation entre les ressources relevant des divers principes économiques diffère selon les types d'initiative. « Le mixage entre ressources du marché et ressources de la redistribution est directement lié à la nature des biens et services rendus ... » alors que l'importance de la réciprocité résulte « des modalités de constitution, des types d'implication des usagers et des bénévoles dès la conception des initiatives solidaires » (p. 87). Dans la suite du chapitre, l'auteur illustre comment les initiatives de l'économie solidaire sont constamment tiraillées entre le principe de réciprocité et les deux autres principes, menaçant d'être inféodées soit à la logique marchande, soit à la logique étatique. Pour qui a suivi les débats sur le développement de l'économie sociale au Québec depuis le milieu des années 1990, ces analyses sont extrêmement éclairantes. Elles invitent à prendre acte des tensions entre les divers principes économiques constitutifs de ces expériences; en insistant sur les risques toujours possibles et parfois avérés d'instrumentalisation de l'économie sociale/solidaire, elles indiquent aussi, a contrario, les garde-fous possibles.

En quatrième et dernière partie, Gardin critique la nouvelle sociologie économique pour son insuffisante prise en compte du principe de la réciprocité et cherche à pallier en partie cette lacune en revisitant les travaux de Pierre-Joseph Proudhon, l'un des penseurs de la réciprocité et du mutualisme, ainsi que ceux de Georges Gurvitch, sur le droit social et le droit économique. La réciprocité, conclut-il, peut participer à un

réencastrement sociopolitique du marché, ce qui pose par ailleurs la question de son rapport à l'État et l'urgence de penser une forme de reconnaissance politique et juridique de sa contribution à l'intérêt général.

En terminant, cet ouvrage clair et bien écrit, qui articule analyses de terrain et conceptualisation, possède plusieurs qualités. Les grilles d'analyse proposées contribuent à sortir l'économie solidaire de la catégorie fourre-tout, du concept-valise, en ce qu'elles permettent de classer des expériences hétérogènes sous l'angle des modalités différentes d'hybridation des principes économiques. Un autre de ses points forts consiste à rappeler que c'est par la prédominance du principe de réciprocité que l'économie solidaire peut prétendre participer au renouvellement du modèle de développement, ce qui est sans doute aussi la condition de sa propre survie, comme le rappelle Guy Roustang en préface de l'ouvrage : « Peut-on espérer que la réciprocité devienne hiérarchiquement supérieure (Dumont, 1983, p. 222-262) aux autres principes, c'est-à-dire que le principe de réciprocité soit dominant dans l'ensemble économique? Sans doute est-ce une condition pour la survie ou le développement des réalisations de l'économie solidaire qui sans cela seront des corps étrangers qui donneront lieu à un rejet » (p. 12).

### **L'AUTEUR / ABOUT THE AUTHOR**

**Martine D'Amours** est professeure agrégée au Département des relations industrielles, Université Laval.  
Courriel: [martine.damours@rli.ulaval.ca](mailto:martine.damours@rli.ulaval.ca)